

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six février à vingt heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SORIN.

Etaient présents : M SORIN, Mme DUSSAUT, M. PINSON, Mme MAIGNE, Mme BOUREAU, M. GUIGNON, M. BOUCHET, M. BOUCLÉ, M DANIAU.

Absents excusés : Mme BLIN-LABBÉ, Mme VALLIOT.

Absents : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Mme DUSSAUT Cécile

Date de convocation : 26/01/2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 9

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- ✍ **Valide** le devis Leloup Beaufrère pour l'installation d'une pompe à chaleur d'un montant de 5 571, 36 Euros HT à l'école
- ✍ **Valide** le devis EURL Strady (maçonnerie) d'un montant de 10 284, 80 Euros HT et Challenger (acquisitions de deux bancs) d'un montant de 730, 00 Euros HT pour la réfection du lavoir
- ✍ **Informe** des deux devis réalisés pour l'aménagement du parking de la salle associative et **autorise** le maire à faire la demande de subvention « Amende de Police »
- ✍ **Informe** de la demande de devis pour l'aménagement des cours des logements sociaux.
- ✍ **Valide** le devis de Citerneo d'un montant de 2 844, 46 Euros HT pour l'installation d'une bâche incendie au lieu-dit « La Grande Croix » et **informe** du courrier de Mme Acoulon autorisant la mise en place de la bâche sur sa parcelle ZI 39.
- ✍ **Engagement de crédit :** Autorise divers engagements de crédits pour le budget Commune.
- ✍ **Vote** les subventions aux associations 2023.

Questions diverses :

- Il est informé :
 - ⇒ De la mise en place de poteau pour sécuriser le parking du tennis et limiter l'accès aux gens du voyage.
 - ⇒ Projet méthanisation le conseil souhaite plus de renseignements, la société Engie organisera une réunion d'information.
 - ⇒ D'un courrier de remerciement de la commune de St Nicolas de Bourgueil pour le don effectué suite à la tornade.
 - ⇒ De l'élagage sur la commune fin février.
 - ⇒ D'une réunion publique sur l'arrivée et l'installation de la fibre optique le jeudi 23 février à 18h30 à la salle associative.
 - ⇒ Du conseil d'école le mardi 7 février.